

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00884 Numéro SIREN : 440 268 076 Nom ou dénomination : A.C.F. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2020 sous le numéro de dépôt 6592

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 AVENUE DE GARRIS		64120 ST PALAIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44026807600021		Néant ☐	

		Exercice N clos le, 31/12/2019		N-1, 31/12/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 653	7 480	1 172	36 279	
	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	551 980		551 980	1 831 606	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 326 660		2 326 660	2 279 029
Autres titres immobilisés		BD	BE	50 000		50 000		
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	2 937 293	57 480	2 879 812	4 146 914	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				6 048	
	Autres créances (3)	BZ	CA	115 453		115 453	330 820	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	10 877 621		10 877 621	2 584 826	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	60		60	1 696	
TOTAL (III)		CJ	CK	10 993 134		10 993 134	2 923 389	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	13 930 427	57 480	13 872 946	7 070 303
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 326 660	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...100...000.....)									DA	6 100 000	6 100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK))									DC			
	Réserve légale (3)									DD	610 000	610 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1))									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ))									DG	43 663	569 403	
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	6 784 034	(225 740)	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	13 537 697	7 053 663	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI))									DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	231	138	
	Dettes fiscales et sociales									DY	300 584	13 898	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ	500	500	
	Autres dettes									EA	33 935	2 104	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	335 249	16 640	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	13 872 946	7 070 303	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C				
				Ecart de réévaluation libre					1D				
				Réserve de réévaluation (1976)					1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								1G	335 249	16 640	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS ACF Participations				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	FD	FE	FI	FF			
								biens*	
	services*	5 040	FH		5 040	60 480			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 040	FK		FL	60 480		
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 466	8 795		
	Autres produits (1) (11)				FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 506	69 275	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	62 720	1 376 975
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 852	12 593
	Salaires et traitements*						FY	33 620	81 764
	Charges sociales (10)						FZ	11 878	29 245
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*				GA	3 264	15 064
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	115 335	1 515 641
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(108 829)	(1 446 366)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	367 495	1 239 544
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	21 548	3 803
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	389 044	1 243 347
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	33 435	1 604
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	33 435	1 604
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	355 609	1 241 743	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	246 780	(204 623)	

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5	6	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 207 618	160 033	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	8 207 623	160 038	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	0	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 438 073	160 033	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 438 074	160 034	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 769 550	5	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	232 295	21 122	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	8 603 173	1 472 661	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 819 138	1 698 401	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	6 784 034	(225 740)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	367 495	1 239 544	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	33 435	1 604	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		1 357 000	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 466	8 795	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)										A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
PROD.CESS° ELEMENTS ACTIF& CREANCES RATT PARTICI										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AJUSTEMENT COMPTES TIERS												5	
VNC IMPOS CEDEES & CREANCES RATT PARTICIPATION										1 438 073			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 6 784 034,42 euros de la manière suivante :

La totalité du résultat de l'exercice, soit 6 784 034,42 euros, est affectée au compte Autres Réserves passant ainsi de 43 662,93 euros à 6 827 697,35 euros.

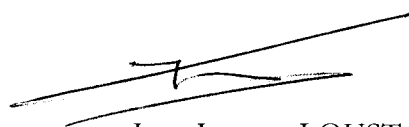
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2016 :	225 000,00 euros, soit 36,89 euros par titre. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 225 000,00 euros
Exercice clos le 31.12.2017 :	900 000,00 euros, soit 147,54 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 900 000,00 euros
Exercice clos le 31.12.2018 :	300 000,00 euros, soit 49,18 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE



Expertise comptable
Ressources humaines
Juridique
Conseil
Audit

ACF PARTICIPATIONS

Siège social :
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- Bayonne
- Biarritz
- Bordeaux
- Capbreton
- Dax
- Hasparren
- Hendaye
- Paris
- St Jean de Luz

www.sogeca.com

62, Avenue du 8 mai 1945 - 64100 BAYONNE - ☎ 05 59 42 26 55 - ✉ sogeca@sogeca.com

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

ACF PARTICIPATIONS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ACF PARTICIPATIONS

➤ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACF PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

d

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

➤ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 24 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

➤ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

d

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

➤ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

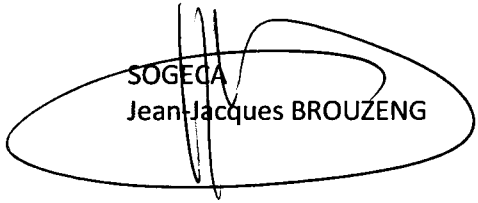
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 9 juillet 2020



SOGECA
Jean-Jacques BROUZENG

SAS ACF Participations
15 AVENUE DE GARRIS

64120 ST PALAIS

COMPTES ANNUELS

SARL SOGECA

Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

SAS ECOA
22 Rue JB Heugas
BP 13
64130 MAULEON SOULE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	8 653	7 480	1 172	36 279	35 106 96.77
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	551 980		551 980	1 831 606	1 279 626 69.86
	Créances rattachées à des participations	2 326 660		2 326 660	2 279 029	47 631 2.09
	Autres titres immobilisés	50 000	50 000			
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	2 937 293	57 480	2 879 812	4 146 914	1 267 102 30.56
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	115 453				
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	10 877 621		10 877 621	2 584 826	8 292 795 320.83
	Charges constatées d'avance (3)	60		60	1 696	1 636 96.46
	Total III	10 993 134		10 993 134	2 923 389	8 069 745 276.04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 930 427	57 480	13 872 946	7 070 303	6 802 643 96.21

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 326 660

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 100 000	6 100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	610 000	610 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	43 663	569 403	525 740	92.33
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 784 034	225 740	7 009 775	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	13 537 697	7 053 663	6 484 034	91.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231	138	92	66.46
	Dettes fiscales et sociales	300 584	13 898	286 686	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500	500		
	Autres dettes	33 935	2 104	31 831	NS
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	335 249	16 640	318 609	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	13 872 946	7 070 303	6 802 643	96.21

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

335 249

16 640

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 040		5 040	60 480		55 440	91.67
Chiffre d'affaires NET	5 040		5 040	60 480		55 440	91.67
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 466	8 795		7 330	83.33
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			6 506	69 275		62 769	90.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			62 720	1 376 975		1 314 255	95.45
Impôts, taxes et versements assimilés			3 852	12 593		8 741	69.41
Salaires et traitements			33 620	81 764		48 144	58.88
Charges sociales			11 878	29 245		17 367	59.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 264	15 064		11 800	78.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			115 335	1 515 641		1 400 306	92.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			108 829	1 446 366		1 337 537	92.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	367 495		1 239 544		872 049	70.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 548		3 803		17 746	466.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	389 044		1 243 347		854 303	68.71
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	33 435		1 604		31 831	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	33 435		1 604		31 831	NS
2. Résultat financier (V-VI)	355 609		1 241 743		886 134	71.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	246 780		204 623		451 403	220.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5		6		0	4.23
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 207 618		160 033		8 047 585	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 207 623		160 038		8 047 585	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0		1		1	63.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 438 073		160 033		1 278 040	798.61
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 438 074		160 034		1 278 040	798.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 769 550		5		6 769 545	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	232 295		21 122		211 173	999.78
Total des produits (I+III+V+VII)	8 603 173		1 472 661		7 130 512	484.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 819 138		1 698 401		120 737	7.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 784 034		225 740		7 009 775	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

367 495 1 239 544
33 435 1 604

SAS ECOA

SAS ACF Participations

15 AVENUE DE GARRIS

64120 ST PALAIS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

SAS ECOA

22 Rue JB Heugas

BP 13

64130 MAULEON SOULE

05 59 28 12 08

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	2
Evaluation des immobilisations corporelles	2
Titres immobilisés	2
Créances immobilisées	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Evaluation des valeurs mobilières de placement	3
Disponibilités en Euros	3
Produits à recevoir	3
Détail des produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Détail des charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
Détail des charges constatées d'avance	6
Détail des produits constatés d'avance	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	7

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 872 946.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 040.00 Euros et dégageant un bénéfice de 6 784 034.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1 000.0000	6 100			6 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant
Autres créances		115 453
Disponibilités		7 688
Total		123 141

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle
comptable de la clôture aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
PARTS RESULTATS SCI TRANSPARENTES FISCALEMENT	115 453
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 688
Total	123 141

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 834
Autres dettes	33 435
Total	35 269

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
CONGES PAYES	367
CHARGES S/CONGES PAYES	121
TAXE SUR LES SALAIRES DUE	598
FORMATION CONTINUE DUE	221
TVTS DUE	527
PART RESULTATS SCI TRANSPARENTES FISCALEMENT	33 435
Total	35 269

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	60
Total	60

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MAINTENANCE AV	60		
Total	60		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SARL SOGECA

Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ACF Participations
64120 ST PALAIS

Page : 7

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI IBAI ONDO	1 000	24 542	50.00	500	500	600 013		142 700	4 981		
- LANTEGUY EROA	1 000	48 115	50.00	500	500	85 957		60 726	39 269		
- MENDI ALDE	1 000	81 218	50.00	500	500	327 772		132 880	64 182		
- SCI ALBA HEGOA	1 000	147 007	50.00	500	500	236 908		138 607	81 668		
- SCI HAIZTEGIA	1 000	247	50.00	500	500	280 813			2 247		
- SCI HAIZEA	1 000	86 303	50.00	500	500	379 544		114 996	45 787		
- SCI LASTO BIDEA	1 000	6 172	50.00	500	500	415 654			59 641		
- SCI DE NAVARRE	620 000	3 811 890	44.13	548 480	548 480			33 592	798 010		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Le 02/05/2020
LOUSTAUDAUDINE JEAN JACQUES Président

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

05 OCT. 2020

Greffe du Tribunal de commerce
de Bayonne
Villa Circe
1 Avenue Marie-Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Le 1^{er} octobre 2020

ACF Participations(SAS) St Palais
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire de 45,80 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Jacques LOUSTAUDAUDINE

